

# Fonds d'Aide à l'Initiative des Jeunes de Côte-d'Or

## Référentiel sur le pilotage du dispositif et le fonctionnement du Comité d'attribution

TRONC COMMUN	Comité d'attribution	Pilotage ou coordination	Correspondant local
<p><u>Objectifs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribuer ou refuser un financement</li> <li>- Respecter les limites budgétaires du fonds</li> </ul> </li> <li>➤ Echanger avec les jeunes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir et écouter les jeunes</li> <li>- Débattre du projet avec les jeunes dans l'idée de le faire évoluer : conseiller, exiger...</li> </ul> </li> <li>➤ Mettre en œuvre les critères et objectifs du FLAIJ :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par les jeunes, autonomie des jeunes pour le montage du projet et sa présentation</li> <li>- Existence d'une contrepartie, restitution</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valider des propositions d'actions :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'information en direction des 13-25 ans, en direction des comités (résultat annuel, bilan, autre...), et des partenaires</li> <li>- De partenariat</li> <li>- De valorisation des projets (Le comité peut aussi être force de proposition)</li> </ul> </li> <li>➤ Définir (ou valider) un calendrier des actions à mener</li> <li>➤ Valider le bilan financier et le bilan d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour mémoire : accompagner les porteurs de projet</li> <li>➤ Préparer, organiser et animer les réunions du comité d'attribution</li> <li>➤ Préparer et organiser les réunions du comité de pilotage</li> <li>➤ Concevoir des actions d'information, de partenariat et de valorisation</li> <li>➤ Réaliser le bilan d'activité et financier</li> <li>➤ Mettre en œuvre les critères et objectifs du FLAIJ</li> </ul>

TRONC COMMUN	Comité d'attribution	Pilotage ou coordination	Correspondant local
<p><u>Acteurs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qui ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le correspondant local</li> <li>- les institutions financeuses : J&amp;S, CAF, autres</li> <li>- Les élus associatifs et/ou politiques</li> <li>- Des professionnels de l'éducation : éducateurs, professionnels de l'Ed. Nat., de l'animation jeunesse...</li> </ul> </li> <li>Rq : La participation de jeunes et de parents est à encourager</li> <li>➤ Leurs caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils viennent avec leur subjectivité, leurs a-prioris, leur expertise personnelle, la vision de leur structure.</li> <li>- Ils connaissent les objectifs, le fonctionnement et les critères du FLAIJ et sont en accord avec eux.</li> <li>- Ils connaissent les objectifs et le fonctionnement du comité d'attribution et sont en accord avec eux.</li> <li>- Ils sont capables de prendre leur place dans un face-à-face avec les jeunes.</li> <li>- Ils sont actifs et non passifs : ils s'informent, s'investissent, s'impliquent</li> </ul> </li> <li>➤ Leur rôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils rendent légitime le comité grâce à leur diversité et leurs compétences</li> <li>- Ils s'informent sur les projets, questionnent les jeunes</li> <li>- Ils donnent leur avis, argumentent</li> <li>- Ils conseillent et proposent des ajustements (évolution des projets conforme aux objectifs FLAIJ)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le correspondant local</li> <li>- Sa direction</li> <li>- Le commanditaire du FLAIJ sur le territoire : élu politique ou associatif</li> </ul> </li> <li>➤ Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils ont leur propre subjectivité</li> <li>- Ils sont là dans le cadre de leur leur mission professionnelle ou mandat politique</li> <li>- Ils maîtrisent le FLAIJ dans toutes ses facettes</li> </ul> </li> <li>➤ Rôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils valident les projets et les bilans</li> <li>- Ils enrichissent les actions territoriales proposées en cohérence avec le développement local (ils peuvent aussi être force de proposition)</li> <li>- Ils apportent un regard critique et constructif sur le dispositif local (recul, distance, enrichissement...)</li> </ul> </li> <li>➤ Ils soutiennent le correspondant et lui apportent du cadre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- possède (acquiert) les savoirs faire et les savoir être d'un bon chef de projet</li> </ul> </li> <li>➤ Rôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare, organise et anime les réunions du comité d'attribution</li> <li>- Prépare et organise les réunions du comité de pilotage</li> <li>- met en oeuvre les décisions prises par les deux comités</li> <li>- aide les jeunes à présenter leur projet s'ils sont en difficultés lors du comité d'attribution</li> </ul> </li> </ul> <p>rq : le correspondant peut mettre en place une co-animation pour les auditions des jeunes.</p>

TRONC COMMUN	Comité d'attribution	Pilotage et coordination	Correspondant local
<p><u>Modalités de fonctionnement</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des règles de confidentialité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- respect de la confidentialité des informations intimes relatives au porteur de projet,</li> <li>- confidentialité quant au positionnement de chaque membre lors de la délibération. (les porteurs de projet ne sont donc pas présents lors de la délibération)</li> </ul> </li> <li>➤ Calendrier : il est soit défini en début d'année soit arrêté en fonction des projets</li> <li>➤ Déroulement d'une séquence d'audition (environ 1h) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de connaissance du dossier de candidature (pas de débat) [10']</li> <li>- Audition : présentation du projet et questions [20']</li> <li>- Délibération : équité de l'expression des membres [15']</li> <li>- Restitution argumentée de la décision et conseils si besoin [5']</li> </ul> </li> <li>➤ Pour garantir l'équité, le temps de traitement des dossiers doit être sensiblement égal</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il anime : gère le temps, répartit la parole, recentre, relance la suite des séquences</li> <li>➤ Il rappelle les modalités de fonctionnement.</li> <li>➤ Il veille à l'exécution de la décision prise par le comité d'attribution</li> </ul> <p>( voir processus de décision)</p>
<p><u>Processus de décision</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La décision est collective, car elle est portée par le comité et non par un individu.</li> <li>➤ La décision est débattue, discutée.</li> <li>➤ La décision est démocratique. Un homme = une voix</li> <li>➤ Le quorum doit être réuni sauf cas exceptionnel</li> <li>➤ Le processus décisionnel mis en œuvre par l'animateur permet dans la majorité des cas d'obtenir un consensus. Dans les autres cas, la décision est prise à la majorité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ anime le processus décisionnel et crée les conditions de la décision collective</li> <li>➤ Il n'est pas décideur (n'a pas le droit de vote)</li> <li>➤ Il donne des informations sur le projet et l'accompagnement, en s'efforçant de rester objectif</li> </ul>

TRONC COMMUN	Comité d'attribution	Pilotage ou coordination	Correspondant local
<u>Place du jeune</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rôle du porteur de projet : il présente son projet, il argumente.</li> <li>➤ Approche du comité d'attribution : <ul style="list-style-type: none"> <li>- veille à bien accueillir les jeunes</li> <li>- et considère qu'ils sont dans une situation d'apprentissage (quelle que soit l'issue du projet)</li> <li>- il a un regard exigeant et bienveillant</li> </ul> </li> <li>➤ projets collectifs : la présence des membres du groupe est souhaitée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les jeunes sont au cœur de ses préoccupations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il choisit et aménage la salle de façon à la rendre accueillante</li> <li>➤ Il informe le jeune du déroulement de la séance</li> </ul>
<u>Vie du groupe</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le comité d'attribution est un lieu de rencontres, d'échanges, de partage.</li> <li>➤ C'est un groupe qui se construit dans le temps et qui évolue.</li> <li>➤ Le comité est dynamisé, motivé et conforté si : <ul style="list-style-type: none"> <li>- il se prépare</li> <li>- l'ambiance est bonne : rires, convivialité</li> <li>- les intérêts de ses membres convergent</li> <li>- le travail réalisé est satisfaisant (objectifs atteints)</li> <li>- l'animation est performante</li> </ul> </li> <li>➤ Le comité est démotivé et fragilisé si : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement est rigide et lourd</li> <li>- l'ambiance est stressante, tendue</li> <li>- la confiance n'est pas là (susceptibilités, blocages...)</li> <li>- la démagogie règne</li> </ul> </li> </ul>		